



Arbre décisionnel

Est-ce que la télépratique est une modalité à envisager?

COÛT

GRATUIT

OÙ SE LE PROCURER

[Cliquer sur ce lien pour aller directement à l'outil!](#)

RENSEIGNEMENTS

Pour toute question ou tout commentaire en lien avec l'outil, veuillez contacter :

priscilla_menard_credited@ssss.gouv.qc.ca

**INSTITUT
UNIVERSITAIRE
EN DÉFICIENCE
INTELLECTUELLE
ET EN TROUBLE
DU SPECTRE
DE L'AUTISME**

PUBLIC CIBLE

Les intervenants desservant la clientèle autiste et/ou présentant une DI et/ou une déficience physique.

AUTEURS

Marjolaine Bourque, psychoéducatrice à la direction du programme DI-TSA-DP, CIUSSS SLSJ

Marc Lanovaz, Professeur agrégé à l'école de psychoéducation de l'Université de Montréal

Priscilla Ménard, agente de planification, programmation et recherche du service de développement de l'IU DI-TSA, CIUSSS MCQ

Roxanne Ouellette, agente de planification, programmation et recherche à la direction du programme DI-TSA-DP, CIUSSS MCQ

En collaboration avec les membres du comité Télépratique

BUT DE L'OUTIL

Soutenir votre réflexion quant au choix de la modalité d'intervention avec :

- un usager autiste et/ou présentant une DI et/ou une déficience physique;
- un proche;
- un intervenant.

Dans le cadre de cet outil, « la télépratique [...] correspond d'abord à une intervention à distance en mode synchrone à l'aide de la vidéoconférence entre un intervenant et un individu [usager, proche, intervenant] recevant des services » (INESSS, 2022, p. 1). Certains utilisent également le terme *télesanté*.

FONDEMENTS DE L'OUTIL

La pandémie de COVID-19 a mené à l'utilisation de modalités d'intervention alternatives telles que la télépratique. Actuellement, les intervenants choisissent la modalité d'intervention en fonction de leur jugement clinique. Les données disponibles indiquent que le choix peut aussi être orienté par d'autres facteurs, comme l'intérêt de l'intervenant envers la technologie, les expériences antérieures et la perception du gestionnaire relativement à cette modalité. Ceci a pour effet que l'offre de services, spécialement en ce qui concerne les services à distance, n'est pas nécessairement équitable d'une région, d'un service ou d'un intervenant à l'autre. Une recension de la littérature réalisée par Ménard (2020) met en lumière plusieurs avantages à utiliser cette modalité avec ces personnes ou leurs proches (accessibilité, flexibilité, continuité, efficience, gain de temps, etc.).

Un arbre décisionnel en ligne a été conçu et expérimenté par plus de 50 intervenants des CIUSSS MCQ et SLSJ. L'Arbre décisionnel résulte d'une combinaison des données issues de la littérature scientifique, d'un sondage effectué au CIUSSS MCQ et du contenu d'entrevues semi-dirigées réalisées avec des intervenants des programmes DI-TSA-DP des CIUSSS MCQ et SLSJ.